

E. Groupes-cibles

Au cours des audiences, beaucoup de témoins ont souligné la sous-représentation de certains groupes dans le sport amateur. Ils se sont montrés particulièrement préoccupés de la faible participation des personnes handicapées, des femmes et des autochtones.

Pour accroître la participation des athlètes handicapés, le Groupe de travail recommande l'élaboration de stratégies nationales et la mise en oeuvre de plans adaptés. En outre, dans son rapport, le juge Dubin dit estimer que l'aide aux athlètes handicapés devrait rester un des principes de base de la politique du gouvernement en matière de sport. Lors d'une rencontre privée avec les membres du Sous-comité, M. Rick Hansen a fait remarquer que les athlètes ayant un handicap avaient leurs propres sports, mais qu'ils étaient pour ainsi dire exclus de la plupart des compétitions. Pour accroître leur participation, il a proposé la création d'un secrétariat qui serait chargé de coordonner les activités des handicapés et de défendre leurs intérêts. Il aurait pour mandat de promouvoir l'accès des athlètes handicapés à des compétitions multidisciplinaires de calibre international.

Le Sous-comité souscrit à ces propositions. De plus, il est d'avis qu'il faudrait organiser des compétitions où tous pourraient se mesurer d'égal à égal. Cette initiative permettrait de stimuler le perfectionnement et la compétitivité d'athlètes de très haut calibre, sans que leur performance individuelle en souffre, et intéresserait davantage la population aux sports des handicapés. De telles compétitions pourraient faire partie d'activités multidisciplinaires, comme les Jeux du Canada et les Jeux panaméricains.

Le Sous-comité recommande donc :

6. Qu'un secrétariat relevant de Sport Canada soit créé pour favoriser la tenue de compétitions permettant aux athlètes handicapés de se mesurer aux autres d'égal à égal.

Pour ce qui est de la représentation des sexes, le Groupe de travail recommande «d'augmenter le nombre des femmes participant au sport de compétition organisé en élaborant des stratégies et des plans d'exécution appliqués à un sport en particulier...». ⁽¹¹⁾ La Commission Dubin reconnaît qu'il faut réexaminer le rôle et le mandat du gouvernement en matière de sport pour fixer d'autres objectifs comme la participation et l'accès des femmes, des groupes défavorisés et des personnes handicapées aux programmes sportifs. Le rapport conclut que, malgré les efforts que le gouvernement

⁽¹¹⁾ Rapport du Groupe de travail, p. 39.